

## Lettre pastorale de Mgr Jacques Habert

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 27 septembre 2017



DIOCÈSE  
— de —  
SÉEZ

L'évêque de Séez écrit le 26 août :

Chers frères et sœurs,

L'objet de ma lettre est de vous permettre d'entrer dans cette nouvelle année pastorale avec quelques points de repères diocésains. Elle se présente aussi comme une reprise de ce qui a été vécu l'année dernière.

L'année pastorale 2016/2017 a vu, dans notre diocèse, la mise en place de 10 pôles missionnaires, fruit de la réflexion menée pendant deux ans sur « l'avenir de nos communautés ». Je remercie tous les acteurs pastoraux (prêtres – diacres – religieux(ses) – laïcs) d'avoir accueilli ce nouveau découpage territorial paisiblement et positivement.

Faut-il redire que cette nouvelle donne n'avait pas d'autre but que de relancer chacun dans la triple mission de l'Eglise : annoncer – célébrer – servir ? Nous nous sommes ici placés résolument dans la dynamique de « La Joie de l'Évangile » de notre pape **François** : « penser la pastorale en termes missionnaires (...) en étant audacieux et créatifs dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés ». (N°33).

Ce découpage territorial s'accompagne de trois principes de base :

- Principe de coresponsabilité : vivre la mission dans la confiance et la complémentarité des vocations et des charismes.
- Principe de synodalité : avancer ensemble dans nos initiatives pastorales, paroisses, mouvements, services.
- Principe de réalité : avancer à son rythme pour chaque pôle, il n'y a pas de concours ou de classement.

Au cours de l'année, le conseil épiscopal a pris le temps de rencontrer les acteurs des 10 pôles. Il y eut trois rencontres où les pôles se sont rassemblés dans la logique géographique des vicariats.

Vicariat de l'ouest, rencontre du 27 janvier : Pôles du Pays de Flers – Pays de Domfront - Pays Fertois.

Vicariat du centre, rencontre du 17 mars : Pôles du Pays d'Alençon - Pays de Sées - Pays d'Argentan - Pays d'Auge.

Vicariat de l'Est, rencontre du 5 mai : Pôles du Perche Nord - Perche Sud - Pays d'Ouche.

Ces trois rencontres ont toutes été positives, justifiant l'existence du 3ème principe : celui de réalité. Elles furent pour le conseil épiscopal l'occasion de constater une bonne mise en route globale de la part de tous et c'est une belle diversité que nous avons rencontrée.

\*\*\*\*\*

Je dégage maintenant quelques constats généraux, valables pour les 10 pôles. Pour ce qui est de la configuration particulière de tel pôle, de telle paroisse, les questions seront reprises en détail avec le vicaire épiscopal qui suit le pôle.

Je retiens quatre points d'attention :

1) La dimension missionnaire de la création des pôles.

Les pôles missionnaires n'ont pas été créés pour gérer une pénurie désolante. Ils ont pour fonction première de relancer chacun dans la mission et de resserrer les liens entre paroisses, mouvements, services.

Nous avons constaté avec joie que des initiatives ont pu se développer : des jeunes confirmants d'un même pôle ont pu aller à Lourdes en août 2016, des initiatives ont été prises sur le plan de la diaconie, de la formation, il y a eu une meilleure prise en charge de la catéchèse, des propositions spirituelles... Des journées de lancement d'année, des sorties en lien avec les services et les mouvements, ont aussi été organisées ... Tout cela est très positif.

Dans cette dimension, la rencontre avec les formateurs de « Talenthéo », le 14 octobre prochain, sera une étape supplémentaire. J'y attache une grande importance.

Dans ce domaine de la mission, j'insiste ici pour redire combien les efforts à l'endroit de la pastorale des jeunes sont importants. Merci du soutien que vous apportez aux propositions diocésaines : pèlerinage des jeunes à Lourdes, Temps Fort des 6èmes à Giel, rencontre des confirmés de l'année à Paris au mois d'octobre.

### 2) Les instances de gouvernement.

Elles sont nécessaires et présentées avec clarté dans l'ordonnance du 15 août 2016 qui est toujours à relire (EDO 2016 n°15).

La mise en place des équipes d'animation de pôle demeure une priorité. Il faut se référer au texte de l'ordonnance qui en donne la mission et les modalités pratiques. C'est un domaine où tous les pôles ont à progresser. L'appel des personnes est à regarder de près. J'attire l'attention de tous sur le fait que des renouvellements s'imposent sans attendre dans beaucoup d'endroits.

Il faut ici veiller à l'efficacité des rencontres : qu'elles soient bien préparées et animées, avec des objectifs précis et des motifs pastoraux bien identifiés. Que les décisions prises soient effectivement suivies d'effets et mises en œuvre. C'est à cette condition que les rencontres porteront du fruit, cela demande toute notre vigilance (ordre du jour clair, compte-rendu écrit et repris ensuite...).

J'attire aussi l'attention sur l'importance de la communication. C'est elle qui permettra que tous se sentent concernés et invités à s'engager. Chacun, dans les pôles et les paroisses, doit y être attentif. Celle-ci reste d'ailleurs un chantier diocésain important. Les efforts déployés dans ce domaine doivent être soutenus. Le service diocésain de la Communication peut vous y aider.

Cependant, au sein de ces pôles, l'échelon paroissial reste l'échelon canonique de base, comme l'ordonnance le rappelait. Favorisons en ce sens les assemblées paroissiales, elles demeurent un maillon incontournable.

### 3) Le ministère des prêtres.

Ils sont en première ligne dans le processus. Cette nouvelle donne les invite à des déplacements qui ne sont pas simples. Je les remercie de leur disponibilité. Je me réjouis que dans la plupart des pôles, des formules aient été trouvées pour qu'une vie fraternelle et un soutien spirituel entre prêtres soient favorisés. Certains y associent les diacres. Les chartes élaborées sont toujours à actualiser en fonction des mutations et des projets de pôles.

Les futures vocations, pour lesquelles nous prions, dépendent en grande partie de la façon dont, visiblement, les prêtres exercent de façon joyeuse et stimulante leur ministère. Dans ce domaine n'hésitez pas à réfléchir à tout ce qui peut simplifier la vie et le ministère des prêtres. Pensons aux questions de secrétariat, de gestion matérielle. Une figure existe dans deux pôles : celle de "coordinatrice/eur du pôle", c'est une formule qui peut vraiment aider...

Les prêtres sont aussi invités à réfléchir eux-mêmes aux choix qui leur semblent prioritaires pour un bon équilibre de vie. Des présences différenciées, en fonction des lieux, s'imposent. Comment associer les communautés dans le discernement ?

#### 4) La diaconie.

Voilà un appel que le pape François ne cesse de nous adresser. La diaconie demeure à mes yeux, dans le monde qui est le nôtre, une porte d'entrée incontournable. C'est certainement là que nous sommes attendus. Dans ce domaine je suis émerveillé de voir combien les catéchumènes que nous rencontrons viennent vraiment de tous les horizons.

Des gestes prophétiques, même très simples, sont à inventer. Certains existent déjà : tables ouvertes paroissiales, accueil des migrants, attention aux plus fragiles. La Lettre du Pape François pour la Journée des Pauvres, le 19 novembre prochain, est stimulante en ce sens.

La diaconie diocésaine a pour but d'aider chacun sur place. L'invitation à désigner un référent de la diaconie dans chaque pôle reste un défi à relever en certains lieux. Le référent est un relais essentiel pour stimuler la diaconie dans nos communautés et qu'elle soit l'affaire de tous.

#### En conclusion

J'invite chacun des pôles à se saisir de ces quatre réflexions et à en tirer des conclusions pratiques pour continuer de progresser. Ce travail pourra être fait en lien avec le vicaire épiscopal du lieu.

Vous l'avez constaté les rencontres des pôles se sont effectuées au niveau des vicariats. Il y en a trois ; ils correspondent au découpage géographique du diocèse.

Chaque vicariat sera suivi par un des vicaires :

- Ouest : Père **Philippe Pottier**
- Centre : Père **Loïc Gicquel des Touches**
- Est : Père **René François Charbonnel**.

Vous souhaitant une réflexion fructueuse dans vos rencontres de pôles et de paroisses, je redis à chacun ma prière et mon soutien.

+ **Jacques Habert**